

Le Paris-Nice est de passage en Seine-et-Marne !

Le Département de Seine-et-Marne a souhaité que la « course au soleil » fasse son grand retour sur le territoire ! Le lundi 6 mars prochain, les coureurs traverseront le sud de la Seine-et-Marne lors de la deuxième étape de cette édition 2023 de Paris-Nice. Quatre communes seine-et-marnaises seront traversées avant une arrivée jugée à Fontainebleau.

Le parcours de la 81^e édition de Paris-Nice qui se déroulera du 5 au 12 mars 2023 a été dévoilé ce jeudi 5 janvier. Au total, les coureurs des 22 équipes sélectionnées parcourront 1 201 kilomètres à travers la France et s'affronteront au cours de 8 étapes. La course au soleil s'élancera des Yvelines avant d'arriver en Seine-et-Marne pour la deuxième étape le lundi 6 mars.

Au programme de cette deuxième étape qui passera en Seine-et-Marne, 163,7 kilomètres avec un départ à Bazainville (Yvelines). Les coureurs traverseront notamment aux alentours de 16h les communes de Fromont, Amponville, La-Chapelle-la-Reine et Ury dans le sud du territoire seine-et-marnais. Un véritable terrain de jeux pour les sprinteurs dont l'arrivée sera jugée à Fontainebleau aux abords du château vers 16h30.

« Après le passage du Tour de France féminin dans le nord de la Seine-et-Marne l'année dernière c'est au tour du sud du territoire de rayonner. Le Département a souhaité que cette édition de Paris-Nice passe par la Seine-et-Marne et c'est une véritable fierté pour nous d'accueillir cette compétition d'envergure. Cette 2^e étape s'achèvera dans la ville de Fontainebleau et mettra en lumière la splendeur du patrimoine naturel et culturel seine-et-marnais », se réjouit Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Avec ses grands espaces, ses paysages façonnés par les eaux et ses plus beaux patrimoines forestiers d'Europe, la Seine-et-Marne est un département particulièrement propice au développement de la pratique du vélo. Le Département développe, accompagne et encourage cette pratique sur le territoire avec l'ambition de faire de la Seine-et-Marne une destination de référence pour le cyclisme en Île-de-France, tout en étant un formidable outil d'attractivité et de valorisation du département. L'accueil de grandes compétitions est aussi un levier pour des retombées économiques sur le territoire. Paris-Nice est notamment diffusé dans 190 pays.

« Nous souhaitons faire de la Seine-et-Marne une terre d'accueil de grandes compétitions et une destination olympique majeure. Le Département impulse une belle dynamique autour du sport sur le territoire et s'implique particulièrement dans l'accompagnement des athlètes de haut niveau ou encore dans la formation des bénévoles de la Team 77 en vue de Paris 2024. Le sport rassemble et nous souhaitons le mettre à l'honneur sur le territoire », ajoute Bouchra Fenzar-Rizki, Vice-présidente en charge de sports.

Contact presse : Pauline Maingre – 01.64.14.60.42 – pauline.maingre@departement77.fr